

Île-de-France, Seine-Saint-Denis
Drancy
4 rue du docteur Albert Schweitzer

Lycée Eugène-Delacroix

Références du dossier

Numéro de dossier : IA93001060
Date de l'enquête initiale : 2020
Date(s) de rédaction : 2022
Cadre de l'étude : enquête thématique régionale lycées du XXème siècle
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : lycée
Parties constituantes non étudiées : cour, cantine, préau

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville
Références cadastrales : 2020, OT, 93

Historique

HISTORIQUE ET PROGRAMME

Une annexe du lycée Albert Schweitzer du Raincy

En 1930, le département de la Seine compte 21 lycées, mais seuls trois d'entre eux (Michelet à Vanves, Lakanal à Sceaux et Pasteur à Neuilly-sur-Seine) se trouvent implantés en banlieue. La construction de nouveaux établissements hors de Paris devient une priorité pour Sébastien Charléty, le recteur de l'Académie de Paris. Mais au nord de la capitale, elle est plus longue à se mettre en œuvre : « *l'agglomération [y] est moins continue et plusieurs des plus importantes communes ont un caractère surtout industriel : c'est donc moins à des établissements extra-muros qu'il faut songer, qu'à un lycée [...] de rassemblement, allégeant Rollin[1] et recueillant vers la Chapelle ou la Villette, les élèves de cette banlieue si peuplée. Mais il ne faut pas oublier que Saint-Denis groupe étroitement presque 100 000 habitants et qu'un collège de garçons, ou même un lycée, y serait aussitôt assuré d'une nombreuse clientèle* »[2] constate en 1931 le recteur.

Malgré la densité de sa population, la ville de Saint-Denis ne sera pas la première de l'actuel département de la Seine-Saint-Denis à être équipée d'un lycée : en 1944, la municipalité du Raincy prend l'initiative de solliciter le Ministère de l'Education nationale pour la création, sur une partie de l'ancien parc de son château, d'une annexe mixte du lycée parisien Charlemagne, qui ouvre ses portes l'année suivante[3]. Prévue pour accueillir 1250 élèves, elle en regroupe déjà 1806 en 1959[4], l'année de son achèvement.

Alors que Saint-Denis inaugure enfin, en 1957, son premier lycée, annexe de Jacques Decour, édifié par les architectes Clipet, Marrast et Grégoire, le lycée du Raincy, devenu autonome à la rentrée 1956, commence à se doter de ses propres annexes : à Villemomble (1956), puis à Drancy (1958) et enfin à Aulnay-sous-Bois (1960). Celle de Drancy est la première à sortir réellement de terre, puisque l'annexe de Villemomble est fondée dans un ancien groupe scolaire et que celle d'Aulnay-sous-Bois, dont la construction est plusieurs fois différée, demeure longtemps installée dans des bâtiments provisoires.

Cette caractéristique lui vaut d'obtenir son autonomie dès 1962, après un chantier mené tambour battant par les frères Niermans. Contrairement à son aîné du Raincy, dont les classes sont d'abord hébergées dans des préfabriqués métalliques de type Brunau puis Chalos[5], le choix est fait à Drancy de ne pas recourir à cette solution de fortune : c'est le défi de taille auquel se trouvent confrontés les architectes pour leur dernière réalisation commune.

La dernière réalisation commune des frères Jean et Edouard Niermans

Né en 1897 à Paris, Jean Niermans est le fils de l'architecte d'origine néerlandaise Jean-Edouard Niermans (1859-1928). Après avoir pris part à la Première Guerre mondiale, il est démobilisé en 1919 et admis en mars 1920 à l'Ecole des Beaux-

Arts, où il est successivement élève de Gustave Umbdenstock, Paul Tournon et Emmanuel Pontremoli. Diplômé en 1925, il remporte après plusieurs tentatives le premier Grand Prix de Rome en 1929 sur un programme de palais pour l'Institut de France. Pensionnaire de la villa Médicis de 1930 à 1933, il fonde, avant même son départ pour Rome, en 1928, à la mort de son père, le cabinet d'architecture « Les frères Niermans », établi rue de la Pompe (Paris, 16^e), avec son cadet Edouard (né en 1904), également architecte.

Ensemble, ils élaborent les projets les plus importants de l'agence jusqu'en 1963, date à laquelle leur association s'achève. Dans les années 1930, ils s'illustrent à Puteaux, dont ils construisent l'hôtel de ville (1931-1933), le groupe scolaire Marius Jacotot (1934-1937), le dispensaire (1938-1940) puis plus tard le stade et la piscine municipale de l'île de Puteaux (1948-1949). Pour l'Exposition internationale de 1937, ils réalisent la salle de spectacle du palais de Chaillot. Après la guerre, en sa qualité d'architecte en chef des Bâtiments civils et des Palais nationaux, Jean Niermans est agréé par le Ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme (MRU) et nommé en 1947 architecte en chef de la reconstruction de Dunkerque. En 1951, il participe avec son frère au concours pour la Maison de la Radio, dont ils conçoivent, en les isolant acoustiquement grâce à des enveloppes indépendantes, la grande salle de concert, la salle de musique et la salle des variétés à l'intérieur de cet édifice, œuvre de l'architecte Henry Bernard. Entre 1957 et 1963, les deux frères collaborent pour la dernière fois à deux projets concomitants : le théâtre de Dunkerque et le lycée de Drancy. Par la suite, c'est avec son fils Michel que Jean Niermans poursuivra son travail dans le domaine de l'architecture scolaire, en contribuant activement à l'expérience d'industrialisation poussée des premiers CEG, CES et CET[6] en région parisienne (CET de la Celle-Saint-Cloud, 1965) et dans le nord de la France.

Un programme mixte pour 1500 élèves

Le site retenu pour l'implantation du lycée est le lieu-dit « les Coquelicots », au nord de l'avenue Henri Barbusse - grand axe de la ville de Drancy, se confondant avec la route départementale 115 reliant Pantin à Tremblay-en-France - et à la frontière avec la cité de la Muette (Beaudouin et Lods architectes, 1931-1935) et la commune voisine du Blanc-Mesnil. Il s'agit d'un terrain sensiblement plat d'environ cinq hectares, sur lequel est prévue la construction d'un établissement mixte de 1500 élèves, comportant un externat pour les filles, un externat pour les garçons, un bâtiment de direction avec économat, secrétariat, bureau du proviseur, bibliothèque et salle des professeurs, des classes spécialisées, des logements et un bâtiment accueillant des cuisines et un réfectoire pour 1800 couverts et deux services – qui, à terme, desservira aussi bien le lycée qu'un collège technique destiné à voir le jour au sud-est de la parcelle[7].

[1] Le collège Rollin, futur lycée Jacques Decour, bâti entre 1867 et 1876 par l'architecte Napoléon Alexandre Roger sur l'emplacement de l'ancien abattoir de Montmartre, avenue Trudaine (9^e arrondissement).

[2] Archives nationales, A J 16 8561, lettre du recteur de l'Académie de Paris au Ministre de l'Instruction Publique, Direction de l'Enseignement secondaire, 30 mai 1931.

[3] CAROUX, Hélène, DEBOST, Jean-Barthélemy (dir.), « Lycée Albert Schweitzer, Le Raincy, le premier lycée construit en Seine-Saint-Denis », Conseil général de la Seine-Saint-Denis, Direction de la Culture, du Patrimoine, du Sport et des Loisirs, Bobigny, 2011, 12 p.

[4] CHRISTMANN, *Le lycée du Raincy, naissance et développement d'un lycée de 1945 à 1967*, 1967.

[5] Ibid., p. 15-16.

[6] « CEG- CES-CET, essais d'industrialisation des constructions scolaires », numéro spécial, *Techniques et Architecture*, n° 4, décembre 1966-janvier 1967.

[7] Ce collège technique est l'actuel lycée polyvalent Paul Le Rolland.

Période(s) principale(s) : 3e quart 20e siècle ()

Dates : 1957 (daté par source), 1967 (daté par source)

Auteur(s) de l'oeuvre : Jean Niermans (architecte, attribution par source), Edouard Niermans (architecte, attribution par source)

Description

DESCRIPTION

Un lycée de transition : dispositions classiques, mais procédés constructifs innovants

Les plans des frères Niermans sont approuvés le 21 janvier 1958 par la section spéciale du Conseil général des Bâtiments de France. Leur parti pris est simple : les deux externats sont érigés aux limites nord du terrain, parallèlement à la rue des Coquelicots (qui sera plus tard rebaptisée rue du docteur Albert Schweitzer) et en léger décalage l'un par rapport à l'autre. Ils sont séparés par les services généraux de l'administration et les classes spécialisées mixtes, qui viennent se positionner à leur rencontre, mais perpendiculairement, sur l'axe Nord-Sud. « Cette disposition permet de libérer des espaces et de créer de grandes cours et des jardins entièrement orientés au sud »[1].

A l'ouest de la composition se trouvent les logements et le bâtiment des cuisines et du réfectoire, plus ramassé et offrant un accès direct sur la voie publique pour les élèves du collège technique à bâtir. Un gymnase doit être établi à cheval sur le terrain des deux établissements. Cette organisation, aérée et fonctionnelle, avec des classes prenant toutes leur jour côté sud, ceintées d'un couloir les isolant du bruit extérieur, et de vastes espaces dévolus aux activités de plein air (cours de récréation et terrains de sport), est encore tributaire des préceptes hygiénistes de l'entre-deux-guerres mais rompt

néanmoins avec le modèle des lycées-îlots refermés sur eux-mêmes. Les barres des externats sont en effet largement ouvertes sur le cadre naturel environnant, constitué d'arbres et de parterres plantés. Les tables et les estrades des salles de cours sont orientées vers le sud-ouest afin de permettre aux élèves, au moins du côté gauche, de recevoir une lumière directe pour éviter les ombres portées en écrivant.

Malgré ces dispositions intérieures encore classiques, le caractère novateur du lycée de Drancy réside dans sa construction très rapide, grâce à un procédé de préfabrication semi-lourd, qui a permis de travailler et de préparer les différents éléments en usine, avant de les assembler sur place en un temps-record.

« *Compte-tenu des besoins de l'Enseignement du Second Degré et pour éviter l'édification de bâtiments provisoires toujours onéreux* »[2], il est demandé aux frères Niermans de réaliser de toute urgence cinq logements et un premier bâtiment de classes de 6^e et 5^e, prêt à fonctionner dès la rentrée d'octobre 1958. Ce sera le futur externat des filles, mais dans cette attente, il ouvrira ses portes pour un usage mixte. Afin de répondre aux contraintes temporelles extrêmement resserrées de cette première tranche, les frères Niermans choisissent un procédé de préfabrication en terre cuite dit « Fiorio », agréé par le Ministère de l'Education nationale et mis au point en 1947 par deux ingénieurs, Georges et Henri Fiorio.

Les panneaux des façades, qui respectent la trame réglementaire d'1,75m (ils mesurent chacun 1,75m x 3,25m) sont exécutés à l'aide de briques creuses spéciales dans l'usine Préfatec de la société Comptoir Tuilier du Nord, installée dans le quartier des Tarterêts, à Corbeil-Essonnes (91). Ils sont apportés par camion, entièrement terminés, avec incorporation des menuiseries, passages des canalisations et enduits intérieurs en plâtre[3]. Ils constituent ainsi des murs porteurs finis, dont les revêtements extérieurs peuvent être personnalisés à volonté (ici avec des dalles de ciment-pierre et des allèges en mosaïque de carreaux de grès cérame). L'entreprise Toisoul-Nadot, basée à Paris et détentrice d'une licence pour la mise en œuvre du procédé Fiorio, est chargée, sur le site, de la coordination des opérations de pose, de réglage et d'assemblage de tous les panneaux.

Le « montage » du premier bâtiment démarre le 4 juin 1958 pour s'achever le 29 juillet suivant – dans un délai de 48 journées de travail[4]. Les finitions de peinture et les aménagements intérieurs sont terminés le 15 septembre – soit trois mois et demi après la livraison des premiers éléments. Les locaux scolaires sont ainsi mis à la disposition des élèves à la date attendue, pour la rentrée d'octobre 1958. Grâce au faible prix de revient du gros œuvre, les frères Niermans peuvent soigner certains détails, en particulier dans le bâtiment d'administration, « *qui peut être traité avec une certaine grandeur* »[5] et bénéficier d'un décor particulièrement original.

La seconde tranche de travaux, correspondant à la réalisation des bureaux de la direction ainsi que celle de l'externat de garçons, prend fin à la rentrée 1959 : elle est également confiée à l'entreprise Toisoul-Nadot, cette fois non après un appel d'offres, mais sur entente directe[6].

En 1960 est entamée la troisième tranche de travaux : l'édification des cuisines, de la demi-pension et du bâtiment des classes spécialisées. Ce n'est toutefois qu'en 1967 que le lycée peut être considéré comme achevé, avec la réception des travaux du gymnase[7], qui initialement prévu au sud, est finalement reporté au-delà des terrains de sport, à l'extrémité nord-est de la parcelle, dans l'une des zones réservées par les architectes pour de futures extensions.

Un lycée de trames mais avec un décor singulier, affirmant une certaine parenté avec son aîné du Raincy

Implantation sur parcelle

Le lycée Eugène Delacroix se déploie sur une parcelle rectangulaire, quadrillée par trois voies, l'avenue Henri Barbusse au sud, la rue du docteur Albert Schweitzer à l'ouest et au nord et la rue des Pâquerettes à l'est.

Le parti pris des frères Niermans de regrouper les deux externats au nord du terrain afin de réserver le maximum d'espace, au sud, pour des installations de plein air et des jardins a été quelque peu dénaturé par l'aménagement - vraisemblablement au moment de la réhabilitation de 1993-1998 - d'une galerie couverte transversale. De structure légère (poteaux en béton préfabriqués et couverture bacs acier), faisant à la fois office de circulation et de préau linéaire, elle permet certes de répartir les élèves vers les différents corps de bâtiments mais brise hélas les perspectives d'origine, qui leur offraient depuis les salles de classes de multiples points de vue sur les parterres plantés et les frondaisons des arbres. Les cours qui étaient délimitées par ces espaces verts apparaissent aujourd'hui minérales et nues - au regard de l'aspect verdoyant qu'elles devaient présenter au moment de l'inauguration de l'établissement.

Plan et matériaux constructifs

Par sa rigidité et sa banalité, le plan du lycée[8] est tout à fait représentatif des édifices scolaires de l'époque des trames et de la réglementation ministérielle de 1952.

Ses deux bâtiments d'externat, parallèles et longitudinaux, mais légèrement décalés l'un vis-à-vis de l'autre, sont rythmés par la répétition du module-type d'1,75 m et le contraste entre un revêtement en enduit ciment-pierre gris, à joints épais dessinant les panneaux de façades, des allèges en grès émaillé mat « *de ton jaune canari vif* »[9] et des stores bleus. Ils s'élèvent sur trois étages carrés couverts d'un toit-terrasse et sont distribués par trois escaliers pavés de granito et éclairés par des claustras de béton moulé, placés au centre et aux extrémités de chaque aile.

Le bâtiment des classes spécialisées, perpendiculaire aux deux externats, adopte le même aspect, mais avec un étage en moins. Celui des cuisines et du réfectoire se démarque par ses deux entrées monumentales, légèrement hors-œuvre, matérialisées par des encadrements en forte saillie.

Malgré la rapidité d'exécution, on note toutefois un grand soin apporté dans le choix des matériaux – particulièrement dans l'exploitation des différents effets du béton : moulé et lissé pour les appuis de fenêtres, auvents, bandeaux, poteaux verticaux et acrotères ; bouchardé pour les soubassements et les encadrements des entrées, ciselé aux angles saillants... Il contraste avec la pierre de Comblanchien, froide et compacte, des marches d'escaliers extérieures ou encore le bois (sapin, niangon, chêne ou cipo) des menuiseries.

Décor

Le bâtiment le plus original est certainement celui de l'administration, qui fait la jonction entre les deux externats. Ne comportant qu'un seul étage carré, il accueille les bureaux du proviseur, son secrétariat, l'intendance, la salle des professeurs et la bibliothèque. Cette dernière occupe l'angle ouest de ce pavillon, qui est traité sur pilotis - sans doute un hommage appuyé des frères Niermans à l'illustre aîné de l'établissement, le lycée du Raincy, dont une grande partie des bâtiments avait été érigée par l'architecte Raymond Petit précisément sur des pilotis en béton légèrement effilés.

La référence au modèle du Raincy ne s'arrête pas là : comme dans ce dernier, c'est le hall et l'escalier d'honneur de l'administration qui concentrent la majeure partie du décor réalisé au titre de la procédure du 1% artistique[10]. La fonction de prestige de ces lieux est mise en valeur par un sol en dalles irrégulières d'ardoise brute et par un bel escalier suspendu supporté par une unique pile en béton gravillonné d'une grande finesse d'exécution.

Les deux murs de la cage d'escalier servent de support, sur toute leur hauteur (soit environ 95 m²), au déploiement d'une chatoyante et multicolore fresque en carreaux de céramique vernissée, représentant sous forme stylisée les éléments du cosmos (la Terre, l'Eau et le Soleil). Cette œuvre est commandée à Roger Bezombes (1913-1994), artiste-peintre et sculpteur, issu de la seconde Ecole de Paris, qui avait déjà collaboré avec les frères Niermans sur le chantier de la Maison de la Radio, lorsqu'ils lui avaient confié la conception d'une tapisserie monumentale pour la salle de musique. Il avait aussi décoré le lycée de Dunkerque, bâti par Jean Niermans dans le cadre de la reconstruction de la ville après la Seconde Guerre mondiale, d'un panneau de mosaïque similaire, avec certaines parties travaillées en relief, comme le majestueux soleil dardant ses rayons sous la forme de flammèches jaunes. Pour sa réalisation, Roger Bezombes est assisté du maître-verrier Michel Guével et de l'entreprise irlandaise Mac Cormick, qui fournit les tesselles employées. Les motifs de cette monumentale composition sont choisis afin d'« englober l'escalier et de faire participer ce dernier à l'arabesque générale, en harmonie de couleurs avec les matériaux servant à la réalisation du gros-œuvre, marches en ciment cerclées de cuivre doré médaille, avec dessus des marches en lino vert antique »[11].

Pour magnifier l'entrée du pavillon d'administration, Jean Niermans fait appel à un autre artiste ayant déjà œuvré à ses côtés, également à Dunkerque, lors de la décoration d'un des murs latéraux de la gare (1955) : le sculpteur Ulysse Gémignani, Grand Prix de Rome en 1933. Il conçoit pour l'élévation sud-ouest du bâtiment un bas-relief de 24 m² en pierre dure. Son titre n'est pas stipulé dans les archives relatives à cette commande mais il s'agit vraisemblablement d'une sorte d'arbre de vie jaillissant, accompagné d'épis de blé, de grappes de vignes et de branches de laurier symbolisant la puissance de la nature et la jeunesse.

Modifications ultérieures

Le lycée Eugène Delacroix de Drancy a fait l'objet d'une réhabilitation complète entre 1993 et 1998[12] sous la maîtrise d'ouvrage de la Région Île-de-France : celle-ci a surtout consisté à optimiser le fonctionnement de l'établissement, à en améliorer les circulations (construction d'une galerie couverte faisant office de préau) et à rénover les intérieurs (réfection des installations sanitaires, pose de faux-plafonds pour limiter les nuisances sonores, révision des radiateurs et des canalisations, mise aux normes de sécurité anti-incendie et intrusion, restructuration de la ligne de self-service, remplacement des portes, des cloisons existantes et des revêtements de sols).

Les extérieurs ne semblent pas avoir connu de modifications d'importance, à l'exception du remplacement des huisseries d'origine - qui bien qu'ayant conservé leur système à trois panneaux dont un ouvrant central, ne comportent plus de bois mais du PVC – et de la généralisation à toutes les façades d'un enduit blanc, venu se substituer à la couleur du ciment-pierre projeté, vraisemblablement laissé nu à l'origine.

[1] « Lycée mixte à Drancy, Jean Niermans architecte », *L'Architecture française*, numéro spécial Constructions scolaires IV, n° 221-222, janvier-février 1961, pp. 100-101.

[2] Archives nationales, F 21 6640, Conseil général des Bâtiments de France, section spéciale des bâtiments d'enseignement, département de la Seine, Drancy, projet d'un lycée mixte, séance du 21 janvier 1958.

[3] « La préfabrication totale et la terre cuite », *Tuiles et briques*, n° 36, 1958, p. 23-24.

[4] Ibid., p. 24.

[5] « Drancy, lycée J. et E. Niermans architectes », *Techniques et Architecture*, spécial Constructions scolaires IV, n° 3, mars 1960, p. 145.

[6] Archives nationales, 1978 0614/ 357-358, lycée mixte de Drancy (Seine), demi-pension, marché à l'entreprise générale, 20 avril 1960.

[7] Archives nationales, 1978 0033 46, lycée mixte de Drancy (Seine), PV de réception provisoire des travaux de la 4^e tranche, 4 janvier 1967.

[8] Archives nationales, 1978 0614/ 347, lycée mixte de Drancy (Seine), plan de masse, janvier 1957.

- [9] Archives nationales, 1978 0614/ 357-358, lycée mixte de Drancy (Seine), devis descriptif tous corps d'état de la 3^e tranche de travaux, février 1960.
- [10] Archives nationales, 19880466/34, lycée mixte de Drancy (Seine), décoration au titre du 1% artistique, arrêté du 6 novembre 1961 portant agrément des artistes proposés, Ulysse GEMIGNANI et Roger BEZOMBES.
- [11] Archives nationales, 19880466/34, lycée mixte de Drancy (Seine), décoration au titre du 1% artistique, lettre de Jean Niermans au Ministre d'Etat chargé des Affaires culturelles, 8 novembre 1960.
- [12] Archives régionales, 1426 W 223, Drancy, lycée Eugène Delacroix (Seine-Saint-Denis), note de présentation du projet de rénovation, 1993.

Eléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : brique creuse ; ciment

Matériau(x) de couverture : béton en couverture

Plan : plan rectangulaire régulier

Étage(s) ou vaisseau(x) : 3 étages carrés

Couvrements :

Type(s) de couverture : terrasse

Énergies :

Typologies et état de conservation

Typologies : ;

Décor

Techniques : sculpture, mosaïque

Statut, intérêt et protection

Intérêt de l'œuvre : à signaler

Protections :

Label Architecture contemporaine remarquable (ACR) décerné en 2020.

Statut de la propriété : propriété de la région (Propriété du Conseil régional d'Île-de-France.)

Présentation

Un établissement scolaire assemblé en 48 jours

Annexe 1

SOURCES

Documents d'archives

- Archives nationales, F 21 6640, Conseil général des Bâtiments de France, section spéciale des bâtiments d'enseignement, département de la Seine, Drancy, projet d'un lycée mixte, séance du 21 janvier 1958.
- Archives nationales, 1978 0614/ 347, lycée mixte de Drancy (Seine), plan de masse, janvier 1957.
- Archives nationales, 1978 0614/ 357-358, lycée mixte de Drancy (Seine), construction.
- Archives nationales, 1978 0033 46, lycée mixte de Drancy (Seine), PV de réception provisoire des travaux de la 4^e et dernière tranche, 4 janvier 1967.
- Archives nationales, 19880466/34, lycée mixte de Drancy (Seine), décoration au titre du 1% artistique, arrêté du 6 novembre 1961 portant agrément des artistes proposés, Ulysse GEMIGNANI et Roger BEZOMBES.
- Archives régionales, 1426 W 223, Seine-Saint-Denis, Drancy, lycée Eugène Delacroix, note descriptive des travaux de réfection de l'établissement, 1993-1998.

Bibliographie

- « La préfabrication totale et la terre cuite », *Tuiles et briques*, n° 36, 1958, p. 23-24.
- « Drancy, lycée J. et E. Niermans architectes », *Techniques et Architecture*, spécial Constructions solaires IV, n° 3, mars 1960, p. 145.
- « Lycée mixte à Drancy, Jean Niermans architecte », *L'Architecture française*, numéro spécial Constructions scolaires IV, n° 221-222, janvier-février 1961, pp. 100-101.
- CHRISTMANN, *Le lycée du Raincy, naissance et développement d'un lycée de 1945 à 1967*, 1967.

- CAROUX, Hélène, DEBOST, Jean-Barthélemy (dir.), « Lycée Albert Schweitzer, Le Raincy, le premier lycée construit en Seine-Saint-Denis », Conseil général de la Seine-Saint-Denis, Direction de la Culture, du Patrimoine, du Sport et des Loisirs, Bobigny, 2011, 12 p.

Illustrations



L'entrée du lycée.
Phot. Philippe Ayrault
IVR11_20209300522NUC4A



L'entrée du lycée et
l'externat des garçons.
Phot. Philippe Ayrault
IVR11_20209300521NUC4A



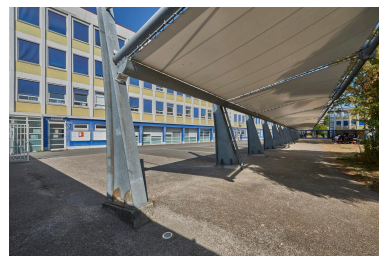
L'entrée du lycée et à
gauche, la longue barre de
l'externat réservé aux garçons.
Phot. Philippe Ayrault
IVR11_20209300520NUC4A



L'entrée du lycée avec le portique
faisant le lien entre l'externat
des garçons et le bâtiment
du réfectoire et des cuisines.
Phot. Philippe Ayrault
IVR11_20209300523NUC4A



L'entrée du lycée et le bâtiment de
l'externat des garçons. On y reconnaît
la stricte application de la trame
d'1,75 m mise au point en 1952 par
le ministère de l'Education nationale.
Phot. Philippe Ayrault
IVR11_20209300524NUC4A



Une galerie couverte transversale,
faisant à la fois office de circulation
et de préau linéaire, a été érigée
dans la cour de l'établissement au
moment de la réhabilitation du
lycée conduite entre 1993 et 1998.
Phot. Philippe Ayrault
IVR11_20209300525NUC4A



Le préau et en arrière-plan, l'externat
des garçons. Il s'élève sur trois étages
carrés couverts d'un toit-terrasse et
est distribué par trois escaliers pavés
de granito et éclairés par des claustras
de béton moulé, placés au centre
et aux extrémités de chaque aile.
Phot. Philippe Ayrault



L'externat des garçons et le préau rajouté dans les années 1993-1998.

Phot. Philippe Ayrault

IVR11_20209300486NUC4A



Le bâtiment des réfectoires et des cuisines, avec l'une de ses entrées monumentales, légèrement hors-œuvre.

Phot. Philippe Ayrault

IVR11_20209300491NUC4A



L'une des entrées du bâtiment des classes spécialisées. L'angle est évidé et forme un préau qui relie cet édifice à l'externat des garçons, permettant aux élèves de circuler à couvert entre les différents pôles du lycée.

Phot. Philippe Ayrault

IVR11_20209300495NUC4A



Le bâtiment des classes spécialisées.

Phot. Philippe Ayrault

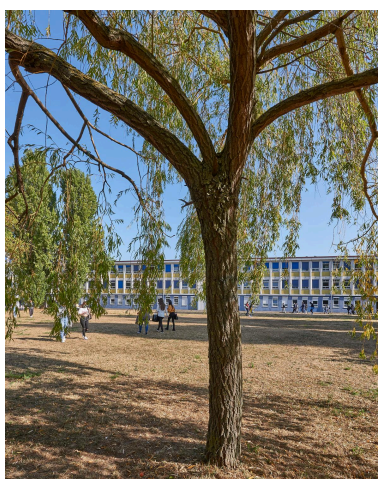
IVR11_20209300487NUC4A



Le bâtiment des classes spécialisées, perpendiculaire aux deux barres réservées à l'externat des garçons et des filles.

Phot. Philippe Ayrault

IVR11_20209300490NUC4A



Le bâtiment des classes spécialisées, depuis la seconde cour.

Phot. Philippe Ayrault

IVR11_20209300492NUC4A



Le bâtiment des classes spécialisées.

La qualité architecturale du lycée repose aussi sur son plan-masse, faisant une large part, entre les bâtiments, à de vastes espaces de pelouses arborées.

Phot. Philippe Ayrault

L'externat des garçons avec le vif contraste, sur les façades, entre le revêtement en enduit-ciment pierre, les stores bleus et les allèges en grès émaillé de couleur jaune canari.

Phot. Philippe Ayrault

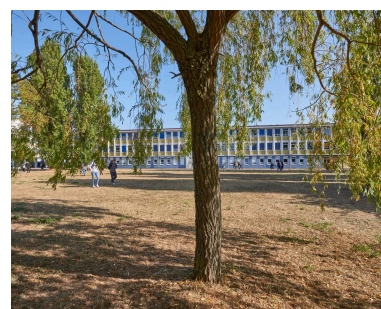
IVR11_20209300488NUC4A



L'une des entrées du bâtiment des classes spécialisées, qui s'élève sur deux étages carrés.

Phot. Philippe Ayrault

IVR11_20209300489NUC4A



Le bâtiment des classes spécialisées, depuis la seconde cour arborée.

Phot. Philippe Ayrault

IVR11_20209300493NUC4A



L'externat des filles forme une seconde barre, légèrement en décalé par rapport à celui des garçons.

Phot. Philippe Ayrault

IVR11_20209300496NUC4A

IVR11_20209300494NUC4A



L'externat des filles, en direction du bâtiment d'administration, bas, qui vient s'insérer à la jonction entre les deux barres d'externat.

Phot. Philippe Ayrault
IVR11_20209300498NUC4A

IVR11_20209300526NUC4A



L'externat des filles.

Phot. Philippe Ayrault
IVR11_20209300499NUC4A



Le gymnase, situé au nord-est de la vaste parcelle du lycée. Il est achevé en 1967.

Phot. Philippe Ayrault
IVR11_20209300500NUC4A



Le bâtiment de l'administration est achevé en 1959.

Phot. Philippe Ayrault
IVR11_20209300516NUC4A



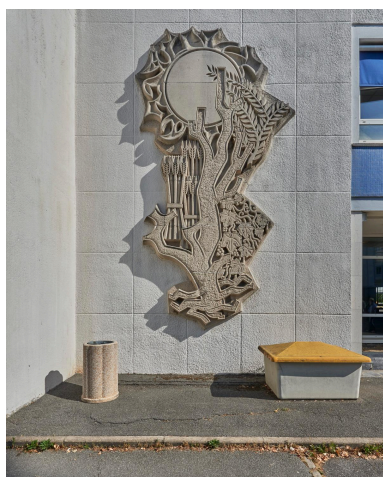
L'angle ouest du bâtiment de l'administration est traité sur pilotis, sans doute un hommage appuyé des frères Niermans à l'illustre aîné de l'établissement, le lycée du Raincy, dont une grande partie des bâtiments avait été érigée par l'architecte Raymond Petit précisément sur des pilotis en béton légèrement effilés.

Phot. Philippe Ayrault
IVR11_20209300515NUC4A



C'est le pavillon de l'administration qui concentre le décor réalisé au titre du 1% artistique. Ici, le bas-relief en pierre dure du sculpteur Ulysse Gemignani, dont le titre n'est pas stipulé dans les archives. Il représente vraisemblablement une sorte d'arbre de vie jaillissant, accompagné d'épis de blé, de grappes de vignes et de branches de laurier symbolisant la puissance de la nature et la jeunesse.

Phot. Philippe Ayrault
IVR11_20209300513NUC4A



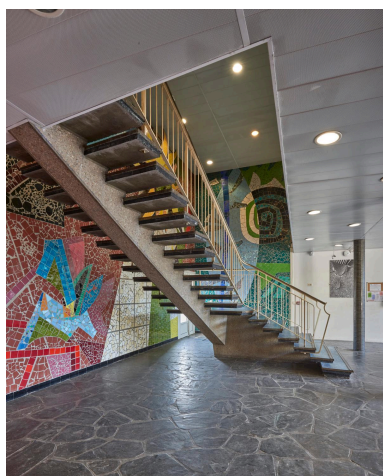
Détail du bas-relief en pierre dure d'Ulysse Gemignani.
 Phot. Philippe Ayrault
 IVR11_20209300514NUC4A



Le hall et l'escalier d'honneur de l'administration concentrent la majeure partie du décor réalisé au titre de la procédure du 1% artistique en 1961.
 Phot. Philippe Ayrault
 IVR11_20209300505NUC4A



La fonction de prestige du hall de l'administration est mise en valeur par un sol en dalles irrégulières d'ardoise brute et par un bel escalier suspendu supporté par une unique pile en béton gravillonné d'une grande finesse d'exécution.
 Phot. Philippe Ayrault
 IVR11_20209300506NUC4A



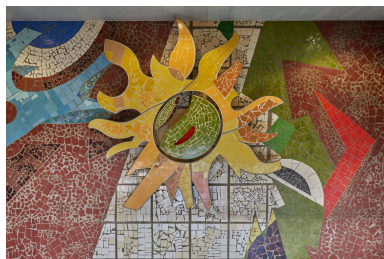
L'escalier et son unique pile en béton gravillonné servant de support aux marches.
 Phot. Philippe Ayrault
 IVR11_20209300509NUC4A



Détail de la pile de l'escalier conduisant aux bureaux de l'administration.
 Phot. Philippe Ayrault
 IVR11_20209300510NUC4A

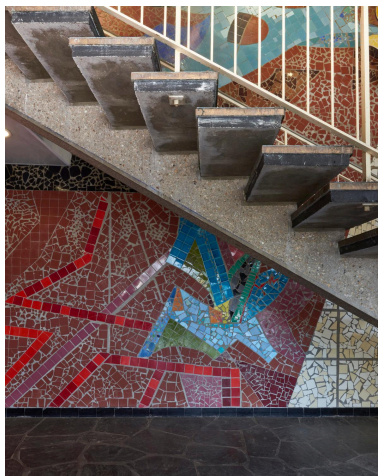


Les deux murs de la cage d'escalier servent de support, sur toute leur hauteur (soit environ 95 m2), au déploiement d'une chatoyante et multicolore fresque en carreaux de céramique vernissée, réalisée en 1961 au titre du 1% artistique.
 Phot. Philippe Ayrault
 IVR11_20209300507NUC4A



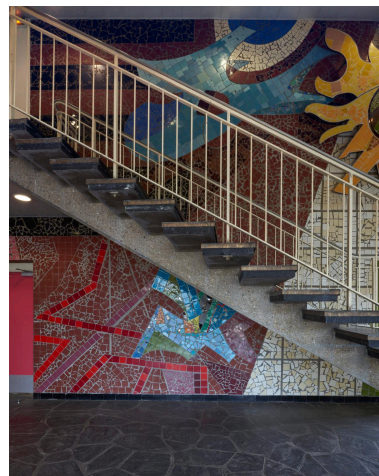
La fresque en carreaux de céramique vernissée représente les éléments du cosmos, dont ici le soleil en relief.

Phot. Philippe Ayrault
IVR11_20209300508NUC4A



La fresque en carreaux de céramique est l'œuvre de Roger Bezombes, associé au maître-verrier Michel Guével.

Phot. Philippe Ayrault
IVR11_20209300511NUC4A



Détail de la fresque de Roger Bezombes et Michel Guével.

Phot. Philippe Ayrault
IVR11_20209300512NUC4A



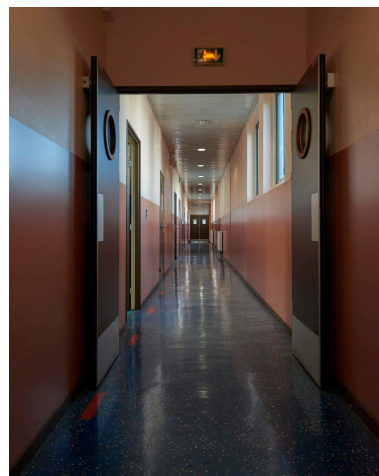
Détail des circulations conduisant aux salles de classes.

Phot. Philippe Ayrault
IVR11_20209300517NUC4A



Détail d'une circulation verticale. Les escaliers sont éclairés par des claustras de béton moulé.

Phot. Philippe Ayrault
IVR11_20209300518NUC4A



Détail d'un couloir. Les intérieurs du lycée ont été rénovés entre 1993 et 1998.

Phot. Philippe Ayrault
IVR11_20209300519NUC4A

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

Les lycées du XXe siècle en Île-de-France (IA00141349)

Les lycées franciliens "sous l'empire des trames", 1955-1975 (IA00141476)

Oeuvre(s) contenue(s) :

Auteur(s) du dossier : Emmanuelle Philippe, Marianne Mercier

Copyright(s) : (c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel



L'entrée du lycée.

IVR11_20209300522NUC4A

Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault

Date de prise de vue : 2020

(c) Philippe Ayrault, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



L'entrée du lycée et l'externat des garçons.

IVR11_20209300521NUC4A

Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault

Date de prise de vue : 2020

(c) Philippe Ayrault, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



L'entrée du lycée et à gauche, la longue barre de l'externat réservé aux garçons.

IVR11_20209300520NUC4A

Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault

Date de prise de vue : 2020

(c) Philippe Ayrault, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



L'entrée du lycée avec le portique faisant le lien entre l'externat des garçons et le bâtiment du réfectoire et des cuisines.

IVR11_20209300523NUC4A

Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault

Date de prise de vue : 2020

(c) Philippe Ayrault, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



L'entrée du lycée et le bâtiment de l'externat des garçons. On y reconnaît la stricte application de la trame d'1,75 m mise au point en 1952 par le ministère de l'Education nationale.

IVR11_20209300524NUC4A

Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault

Date de prise de vue : 2020

(c) Philippe Ayrault, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Une galerie couverte transversale, faisant à la fois office de circulation et de préau linéaire, a été érigée dans la cour de l'établissement au moment de la réhabilitation du lycée conduite entre 1993 et 1998.

IVR11_20209300525NUC4A

Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault

Date de prise de vue : 2020

(c) Philippe Ayrault, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



L'externat des garçons et le préau rajouté dans les années 1993-1998.

IVR11_20209300486NUC4A

Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault

Date de prise de vue : 2020

(c) Philippe Ayrault, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Le préau et en arrière-plan, l'externat des garçons. Il s'élève sur trois étages carrés couverts d'un toit-terrasse et est distribué par trois escaliers pavés de granito et éclairés par des claustras de béton moulé, placés au centre et aux extrémités de chaque aile.

IVR11_20209300487NUC4A

Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault

Date de prise de vue : 2020

(c) Philippe Ayrault, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



L'externat des garçons avec le vif contraste, sur les façades, entre le revêtement en enduit-ciment pierre, les stores bleus et les allèges en grès émaillé de couleur jaune canari.

IVR11_20209300488NUC4A

Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault

Date de prise de vue : 2020

(c) Philippe Ayrault, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Le bâtiment des réfectoires et des cuisines, avec l'une de ses entrées monumentales, légèrement hors-œuvre.

IVR11_20209300491NUC4A

Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault

Date de prise de vue : 2020

(c) Philippe Ayrault, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Le bâtiment des classes spécialisées, perpendiculaire aux deux barres réservées à l'externat des garçons et des filles.

IVR11_20209300490NUC4A

Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault

Date de prise de vue : 2020

(c) Philippe Ayrault, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



L'une des entrées du bâtiment des classes spécialisées, qui s'élève sur deux étages carrés.

IVR11_20209300489NUC4A

Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault

Date de prise de vue : 2020

(c) Philippe Ayrault, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



L'une des entrées du bâtiment des classes spécialisées. L'angle est évidé et forme un préau qui relie cet édifice à l'externat des garçons, permettant aux élèves de circuler à couvert entre les différents pôles du lycée.

IVR11_20209300495NUC4A

Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault

Date de prise de vue : 2020

(c) Philippe Ayrault, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Le bâtiment des classes spécialisées, depuis la seconde cour.

IVR11_20209300492NUC4A

Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault

Date de prise de vue : 2020

(c) Philippe Ayrault, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Le bâtiment des classes spécialisées, depuis la seconde cour arborée.

IVR11_20209300493NUC4A

Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault

Date de prise de vue : 2020

(c) Philippe Ayrault, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Le bâtiment des classes spécialisées.

IVR11_20209300494NUC4A

Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault

Date de prise de vue : 2020

(c) Philippe Ayrault, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Le bâtiment des classes spécialisées. La qualité architecturale du lycée repose aussi sur son plan-masse, faisant une large part, entre les bâtiments, à de vastes espaces de pelouses arborées.

IVR11_20209300526NUC4A

Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault

Date de prise de vue : 2020

(c) Philippe Ayrault, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



L'externat des filles forme une seconde barre, légèrement en décalé par rapport à celui des garçons.

IVR11_20209300496NUC4A

Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault

Date de prise de vue : 2020

(c) Philippe Ayrault, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



L'externat des filles, en direction du bâtiment d'administration, bas, qui vient s'insérer à la jonction entre les deux barres d'externat.

IVR11_20209300498NUC4A

Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault

Date de prise de vue : 2020

(c) Philippe Ayrault, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



L'externat des filles.

IVR11_20209300499NUC4A

Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault

Date de prise de vue : 2020

(c) Philippe Ayrault, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Le gymnase, situé au nord-est de la vaste parcelle du lycée. Il est achevé en 1967.

IVR11_20209300500NUC4A

Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault

Date de prise de vue : 2020

(c) Philippe Ayrault, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Le bâtiment de l'administration est achevé en 1959.

IVR11_20209300516NUC4A

Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault

Date de prise de vue : 2020

(c) Philippe Ayrault, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



L'angle ouest du bâtiment de l'administration est traité sur pilotis, sans doute un hommage appuyé des frères Niermans à l'illustre aîné de l'établissement, le lycée du Raincy, dont une grande partie des bâtiments avait été érigée par l'architecte Raymond Petit précisément sur des pilotis en béton légèrement effilés.

IVR11_20209300515NUC4A

Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault

Date de prise de vue : 2020

(c) Philippe Ayrault, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



C'est le pavillon de l'administration qui concentre le décor réalisé au titre du 1% artistique. Ici, le bas-relief en pierre dure du sculpteur Ulysse Gemignani, dont le titre n'est pas stipulé dans les archives. Il représente vraisemblablement une sorte d'arbre de vie jaillissant, accompagné d'épis de blé, de grappes de vignes et de branches de laurier symbolisant la puissance de la nature et la jeunesse.

IVR11_20209300513NUC4A

Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault

Date de prise de vue : 2020

(c) Philippe Ayrault, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Détail du bas-relief en pierre dure d'Ulysse Gemignani.

IVR11_20209300514NUC4A

Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault

Date de prise de vue : 2020

(c) Philippe Ayrault, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Le hall et l'escalier d'honneur de l'administration concentrent la majeure partie du décor réalisé au titre de la procédure du 1% artistique en 1961.

IVR11_20209300505NUC4A

Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault

Date de prise de vue : 2020

(c) Philippe Ayrault, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



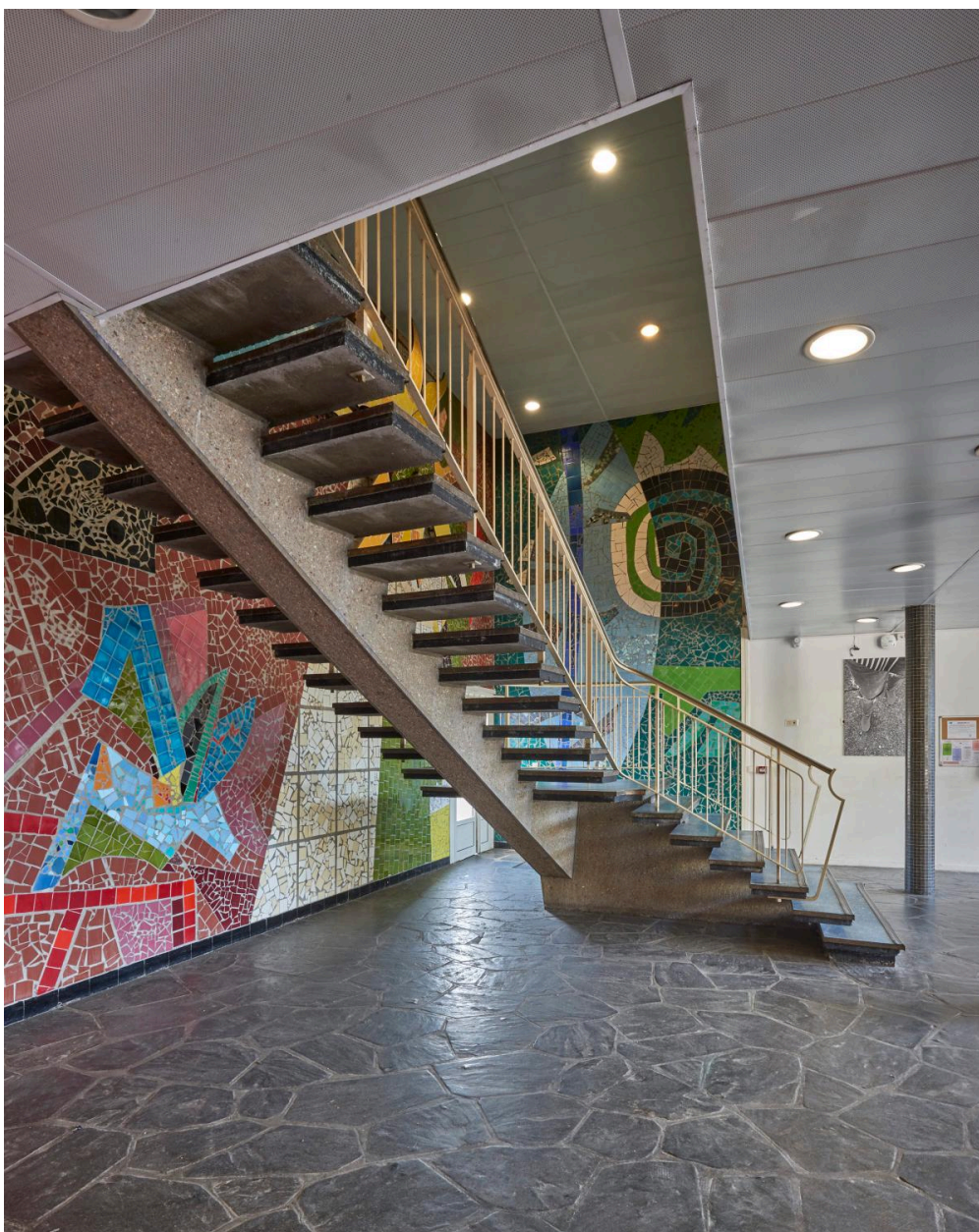
La fonction de prestige du hall de l'administration est mise en valeur par un sol en dalles irrégulières d'ardoise brute et par un bel escalier suspendu supporté par une unique pile en béton gravillonné d'une grande finesse d'exécution.

IVR11_20209300506NUC4A

Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault

Date de prise de vue : 2020

(c) Philippe Ayrault, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



L'escalier et son unique pile en béton gravillonné servant de support aux marches.

IVR11_20209300509NUC4A

Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault

Date de prise de vue : 2020

(c) Philippe Ayrault, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Détail de la pile de l'escalier conduisant aux bureaux de l'administration.

IVR11_20209300510NUC4A

Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault

Date de prise de vue : 2020

(c) Philippe Ayrault, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Les deux murs de la cage d'escalier servent de support, sur toute leur hauteur (soit environ 95 m2), au déploiement d'une chatoyante et multicolore fresque en carreaux de céramique vernissée, réalisée en 1961 au titre du 1% artistique.

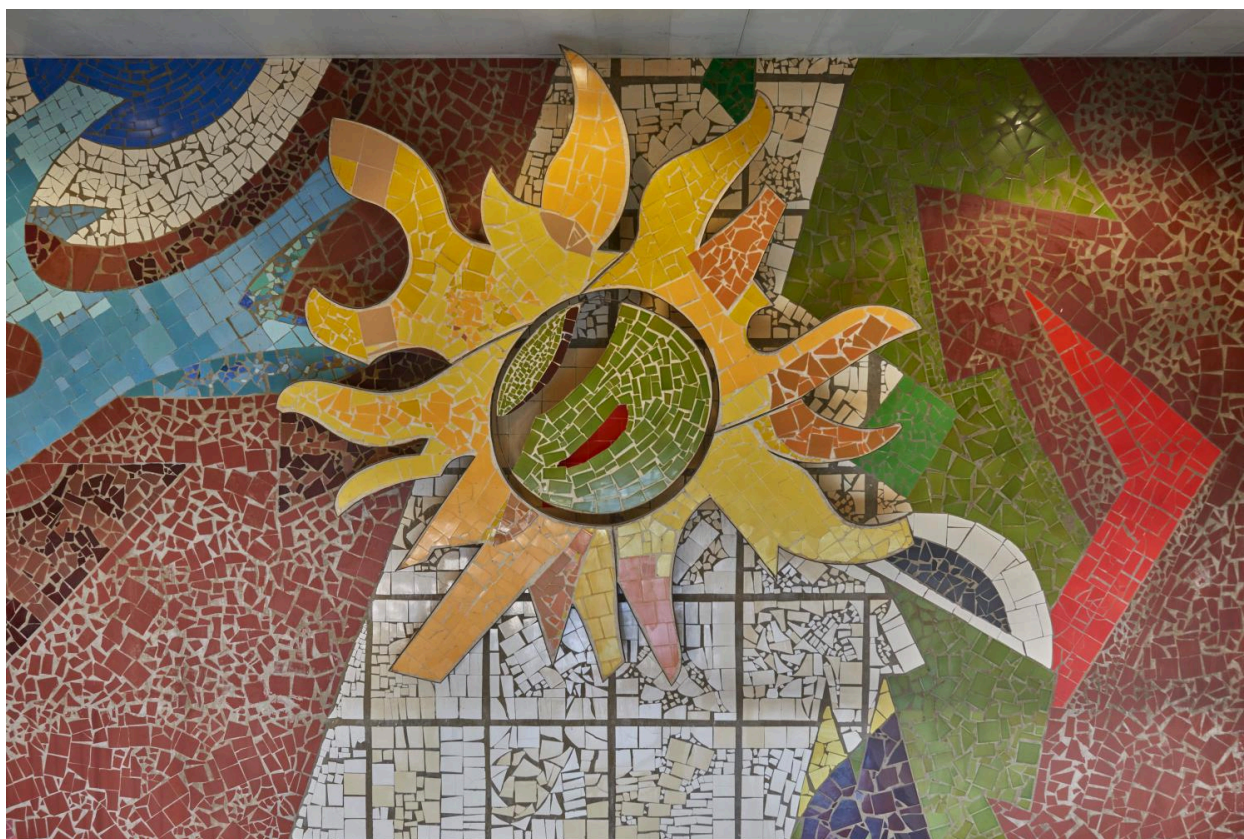
IVR11_20209300507NUC4A

Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault

Date de prise de vue : 2020

(c) Philippe Ayrault, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



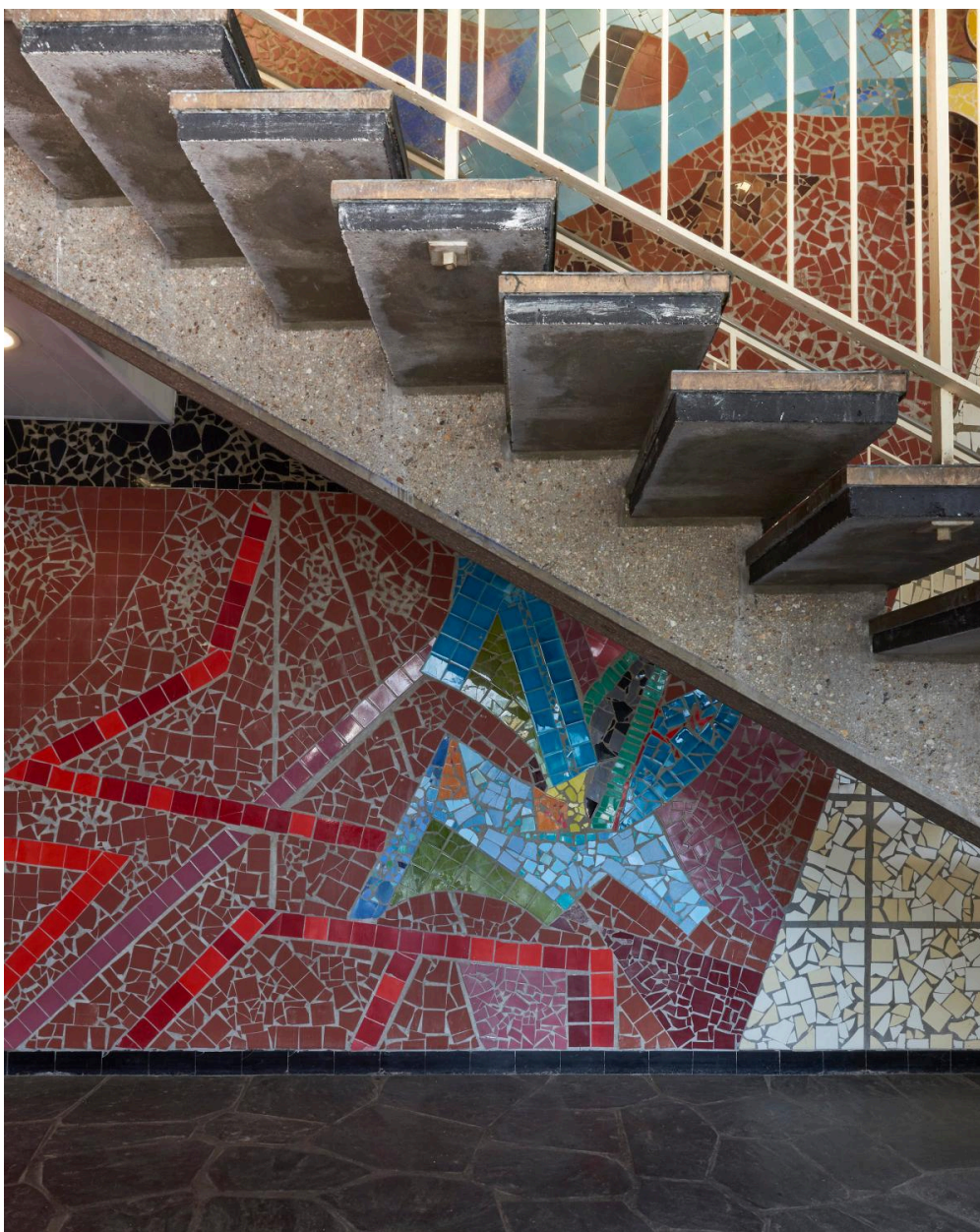
La fresque en carreaux de céramique vernissée représente les éléments du cosmos, dont ici le soleil en relief.

IVR11_20209300508NUC4A

Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault

Date de prise de vue : 2020

(c) Philippe Ayrault, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



La fresque en carreaux de céramique est l'œuvre de Roger Bezombes, associé au maître-verrier Michel Guével.

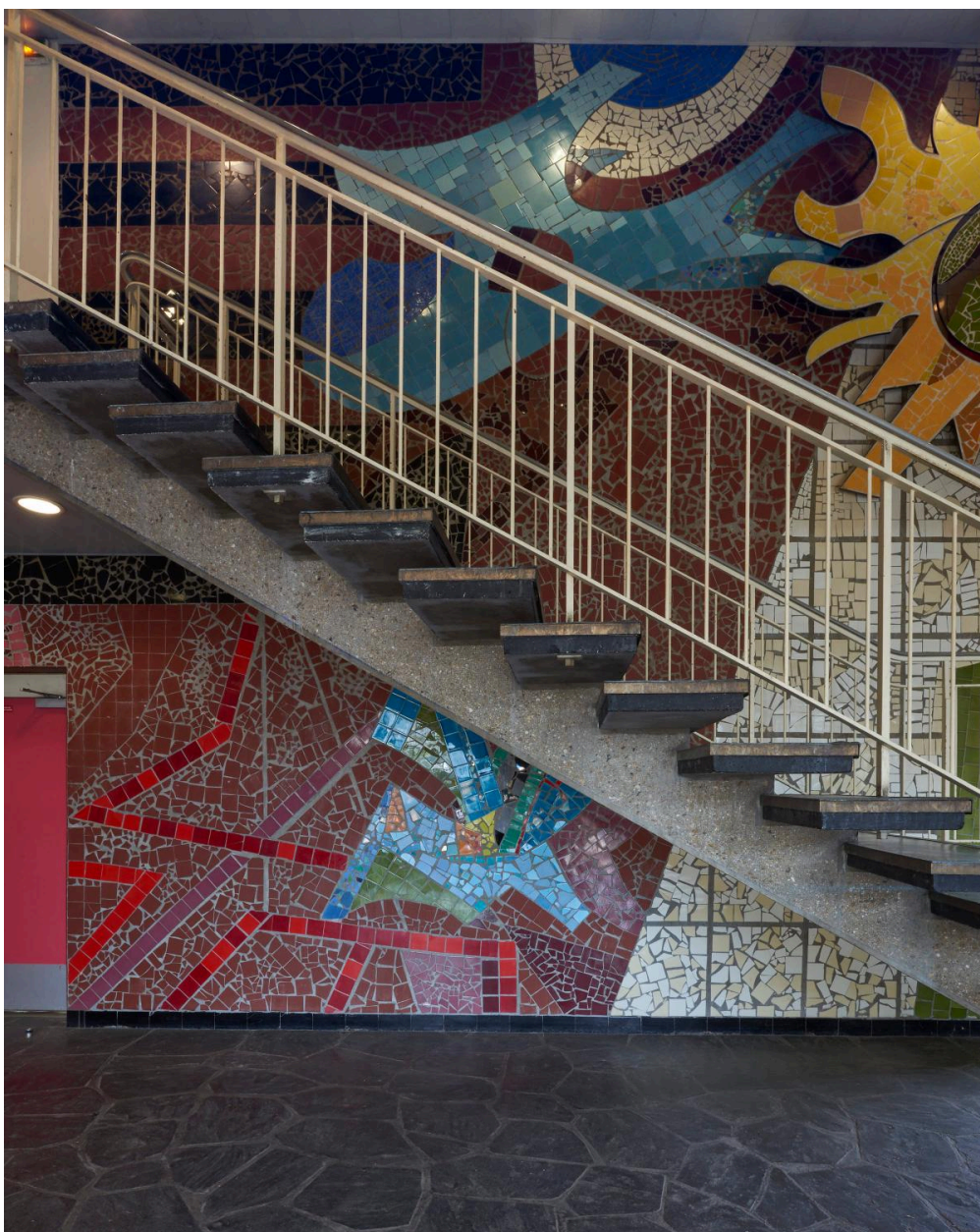
IVR11_20209300511NUC4A

Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault

Date de prise de vue : 2020

(c) Philippe Ayrault, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Détail de la fresque de Roger Bezombes et Michel Guével.

IVR11_20209300512NUC4A

Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault

Date de prise de vue : 2020

(c) Philippe Ayrault, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Détail des circulations conduisant aux salles de classes.

IVR11_20209300517NUC4A

Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault

Date de prise de vue : 2020

(c) Philippe Ayrault, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Détail d'une circulation verticale. Les escaliers sont éclairés par des claustras de béton moulé.

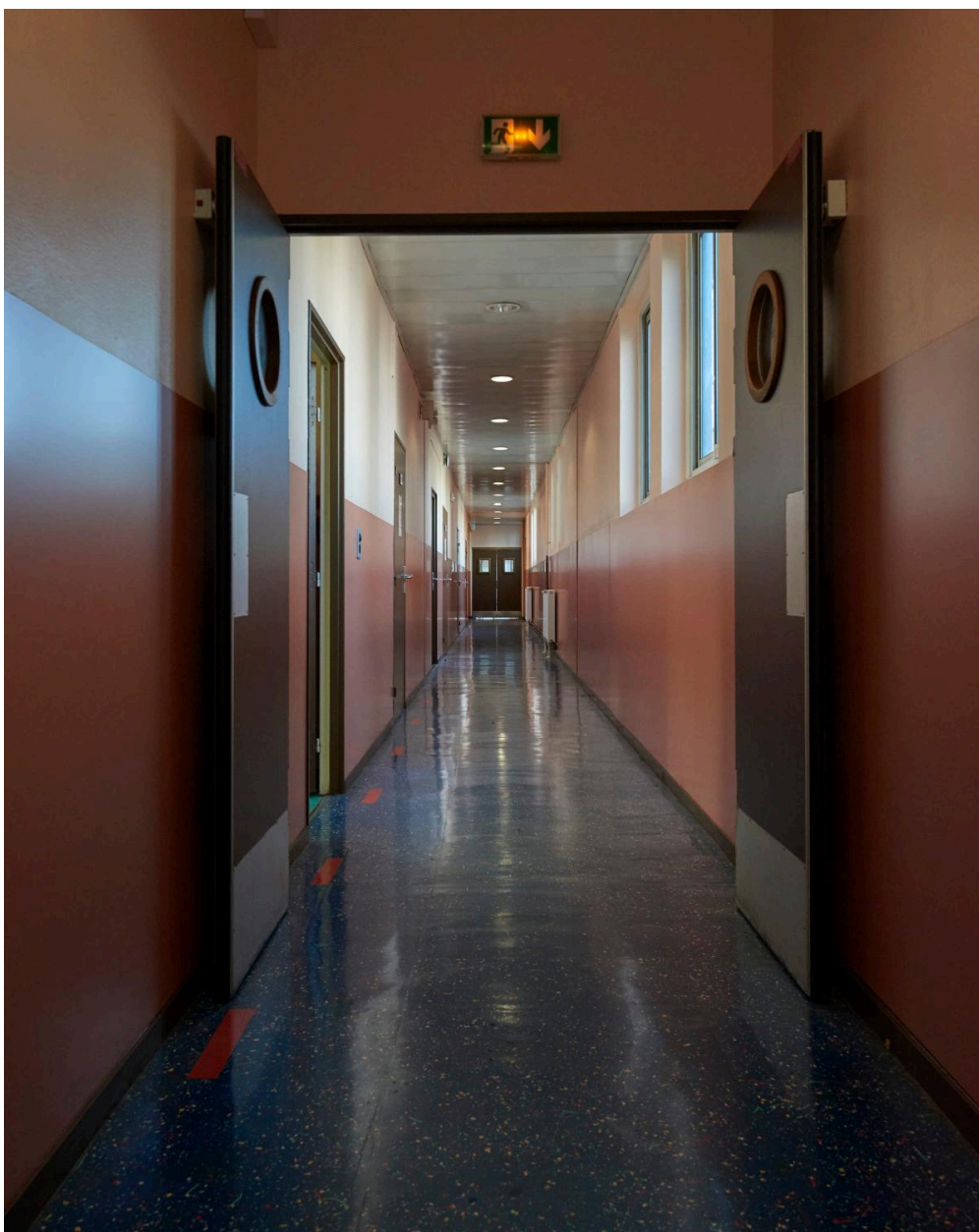
IVR11_20209300518NUC4A

Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault

Date de prise de vue : 2020

(c) Philippe Ayrault, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Détail d'un couloir. Les intérieurs du lycée ont été rénovés entre 1993 et 1998.

IVR11_20209300519NUC4A

Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault

Date de prise de vue : 2020

(c) Philippe Ayrault, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation